

Intervention de Garo HOVSEPIAN
Maire des 13^e et 14^e arrondissements
Conseil d'Administration du GPV du 30 novembre 2009

Rapport portant sur la Décision Attributive de Subventions les Flamants.

Madame la Présidente, Madame le Préfet, Mesdames et Messieurs les Administrateurs

Concernant ce rapport, je souhaite tout d'abord, simplement apporter mon soutien total à Monsieur Jean-François NOYES et à ses équipes pour le travail formidable qu'ils mènent sur ce quartier.

Heureusement que nous avons cette belle opération dynamisée et portée à bras le corps par 13 Habitat, sinon quelle image donnerions-nous de notre capacité à prendre en compte les difficultés sociales et structurelles que connaissent ces quartiers !

Sur cette opération, nous devons faire face à un impondérable fâcheux et lourd de conséquences sur le plan social et financier.

Je remercie 13 Habitat d'agir en logeur responsable et respectueux de ses locataires. Certains auraient tout fait pour masquer cette affaire d'amiante, vous avez le courage de l'assumer et je sais ô combien cela vous coûte.

Je veux ici attirer l'attention des partenaires et surtout de l'État, Madame le Préfet, car nous sommes avant tout devant une affaire grave de santé publique qui relève en premier lieu de votre compétence.

Je considère que 13 HABITAT ne peut supporter seul, les frais de cette situation qu'il a encore une fois eu le courage de porter devant nous tous.

L'ANRU, le Ministère de la Santé et de l'Environnement dans le cadre du plan amiante et les politiques de droit commun doivent nous aider à résoudre cette situation qui va selon toute logique se retrouver un peu partout en France pour les ensembles immobiliers construits à la même époque.

Madame le Préfet, j'attends avec impatience vos éléments.